

CONSEIL MUNICIPAL DE VALEYRAC
PROCES-VERBAL

**Nombre de membres
en exercice:** 15

Séance du mercredi 19 avril 2023

Présents : 11

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf avril l'assemblée régulièrement convoqué le 13 avril 2023, s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis BRETON.

Votants: 12

Sont présents: Jean-Louis BRETON, Jean-Claude LACROIX, Dominique JOANNON, Marie-Viviane BAGAT, Mireille DUPUIS, Didier CHEVET, Sébastien COUTHURES, Loïc BERGEY, Stéphane BERINGUER, Xavier DUCOS, Natacha WARINGHEM

Représentés: Norbert BAISSAC

Excuses:

Absents: Dominique JACQUEMIN, Monique CORTINOVIS, Boris LINCK

Secrétaire de séance: Didier CHEVET

Désignation du secrétaire de séance : M. Didier CHEVET

Le Procès Verbal du conseil municipal du 3 avril a été validé

M. le Maire aborde l'ordre du jour :

DÉLIBÉRATION :

Objet: Avis sur le SCOT de Médoc Atlantique
- DE 2023 024 -

Par courrier reçu le 9 janvier 2023, la Commune de Valeyrac a pris connaissance du projet de SCOT arrêté par le Conseil Communautaire le 22 décembre 2022 (D22122022/181) et est appelée à émettre un avis sur le projet de document d'urbanisme en sa qualité de personne publique associée. Il est précisé que cet avis simple sera intégré au dossier d'enquête publique.

Après lecture attentive du projet de SCOT, le conseil municipal fait part de sa satisfaction sur le contenu du document et du parti d'aménagement qu'il expose, notamment en ce qui concerne la matérialisation de secteur déjà urbanisés sur les hameaux de Troussas et Sipian.

Toutefois, la commune souhaite attirer l'attention de la communauté de communes et plus globalement des autorités publiques, sur la nécessité de pérenniser :

- les capacités foncières de développement du port de Goulée correspondant à la zone indiquée UP dans la carte communale, point d'attractivité économique et touristique de la commune, d'une part,

- et d'autre part, l'extension limitée de l'urbanisation du sud du bourg de Valeyrac dans la partie Est le long de la route de la Rivière avant d'arriver au hameau de Villeneuve, eu égard au classement AOC de tous les autres terrains mitoyen du village.



Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à déposer cet avis lors de l'enquête publique sur le SCOT de Médoc Atlantique, qui se tient du 17 avril au 16 mai 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le maire à déposer cet avis lors de l'enquête publique sur le SCOT de Médoc Atlantique.

QUESTIONS DIVERSES :

Maison d'Assistantes Maternelles : Mam en douceur

M. le maire informe les élus du contrôle du médecin de la PMI qui a eu lieu le 18 avril et que la commission de validation pour l'ouverture devrait se réunir début mai.

La séance est levée à 20h